

Si ce message ne s'affiche pas correctement, vous pouvez le retrouver en format PDF en PJ



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE



12 mars 2023

CARTE SCOLAIRE 2023

0 postes pour les Bouches du Rhône !

FO n'acceptera jamais la carte scolaire
d' "austérité" présentée par le DASEN des
Bouches du Rhône !



Alors que la très grande majorité des collègues serait impacté par la réforme des retraites Macron/Borne et l'obligation de travailler jusqu'à 64 ans, le SNUDI FO 13 défend les conditions de travail des enseignants du primaire et les conditions d'apprentissage des élèves en revendiquant

Aucune fermeture de classe

Ouverture de toutes les classes et postes nécessaires !

Nous invitons toutes les équipes et les parents d'élèves concernés par une fermeture ou une non ouverture à se mobiliser en délégation et en demandant une audience auprès de l'IA-DASEN le jour du CSA départemental carte scolaire le jeudi 16 mars à 14h.

Le préavis de grève national couvre toutes les mobilisations concernant la carte scolaire. Si vous devez vous mettre en grève jeudi 16 mars, vous devrez adresser votre intention de grève au plus tard lundi 13 mars à 23h59

Projet présenté par le DASEN



Marseille



hors Marseille



ASH



hors ASH



Fusion - ouverture -
fermeture écoles

Le DASEN a présenté son projet de carte scolaire en s'appuyant sur :

- la baisse démographique des élèves dans le département (environ 1488 élèves pour les Bouches du Rhône)
- la réduction des moyens pour l'éducation prioritaire pour qui les dédoublements en GS, CP et CE1 ont déjà été opérés en totalité depuis l'an dernier
- les priorités ministérielles : création d'ULIS et unité enseignement autisme, plafonnement des classes de GS, CP et CE1 à 24 élèves, accompagnement de la ruralité (aucune fermeture d'école sans l'accord du maire)
- le besoin de postes de remplaçants et d'UPE2A

Les moyens octroyés par le ministère et le recteur est de 0 poste pour les Bouches du Rhône.

Par ailleurs, le DASEN a souhaité abaisser le repère d'ouverture en classe maternelle à hauteur de celui de l'élémentaire, sans préciser quel était le repère choisi !

Pour répondre à ces critères et tenant compte des moyens alloués au département (0 poste), le DASEN indique qu'il a procédé à :

124 ouvertures de classes

161 fermetures de classes

La baisse démographique aurait nécessité, selon lui, 67 fermetures de plus mais qui se sont réduites finalement à 37 pour permettre notamment la limitation des classes de GS, CP et CE1 à 24.

Ces 37 postes récupérés ont ensuite été utilisés comme suit :

- 3 postes de fonctions particulières à la DSDEN
- 4 postes de CPC en circo
- 20 postes de remplaçants
- 4 postes d'ERUN
- 2 postes d'UPE2A
- 1 poste de Référent
- 2 créations d'ULIS
- 1 poste UEMA (autiste)

Analyse et revendications du SNUDI FO 13

C'est une véritable saignée dans nos écoles !

Alors que les personnels manquent déjà partout dans nos écoles et que l'Administration peine à trouver des remplaçants et a recours à de plus en plus de contractuels, alors que les postes de RASED et le nombre de places en établissements médico-sociaux se réduisent comme peau de chagrin, le gouvernement poursuit sa politique de destruction de l'Ecole pour la prochaine rentrée 2023.

Pour rappel, en 2022, notre département avait reçu +90 postes et + 131 en 2021... autant de postes qui avaient été absorbés uniquement pour satisfaire à la priorité nationale des dédoublements en GS, CP et CE1 en REP+ et en REP. Si nous ne contestons pas la baisse démographique au niveau national et départemental, celle-ci reste relative par rapport au nombre d'écoles dans les Bouches du Rhône (environ 1 élève/école !)

Une dotation positive en postes cette année aurait permise de consolider de meilleures conditions de travail pour les personnels et d'apprentissage pour les élèves qui souffrent encore du retard crée par le confinement et l'enseignement à distance. C'est tout le contraire qui se produira à la prochaine rentrée !

- La création de 20 postes de brigades départementales reste insuffisante, compte tenu du nombre d'enseignants non remplacés et l'embauche d'une trentaine de contractuels cette année,

- L'abaissement du repère d'ouverture en maternelle à 27,5 ou 28 n'est pas appliquée uniformément sur l'ensemble des écoles du département
- idem pour le plafonnement souhaitée à 24 en GS, CP et CE1 hors éducation prioritaire
- La création de postes ULIS et UPE2A reste très insuffisante compte tenu de la situation dans notre département (arrivée massive d'élèves non francophones et augmentation des élèves notifiés MDPH qui nécessitent une scolarisation en établissements spécialisés...)
- Des RASED qui sont toujours exsangues (aucune création de poste E et psyEN, 1 seul poste supplémentaire de référent...)

Le SNUDI FO 13 a été le seul syndicat à dénoncer le choix du DASEN de créer 11 postes d'encadrement "hors la classe" (DSDEN et circo), autant de postes qui auraient permis d'abonder notamment la brigade remplacement, les postes ULIS ou UPE2A .

Nous avons également contesté les nombreuses fusions d'école, à l'initiative des municipalités et les regroupement de direction, à l'initiative des IEN et encouragés par la DSDEN qui assume la volonté de d'attribuer à des directeurs, avec une décharge plus importante, des nouvelles fonctions, conformément aux nouvelles dispositions de la loi Rilhac.

FO n'accepte pas cette situation et exige l'annulation de toutes les suppressions de postes, la création de tous les postes nécessaire (PE, RASED, AESH) à hauteur des besoins !

Nous défendrons tous les dossiers qui nous seront remontés avant le CSASD carte scolaire de jeudi 16 mars.

Faites nous remonter tous les éléments de votre école, qu'elle soit concernée par une fermeture ou une non ouverture.





Calendrier des opérations de carte scolaire

jeudi 16/03 : CSASD (ex-CTSD) pour le vote des mesures proposées par le DASEN

jeudi 23/03 : CSASD de repli en cas de vote unanime CONTRE des organisations syndicales

vendredi 24/03 : CDEP pour la présentation et vote des mesures 1er et 2nd degré avec les représentants de l'Etat et les partenaires de la communauté éducative

lundi 27/03: CDEP de repli en cas de vote majoritaire CONTRE des organisations syndicales et des fédérations de parents d'élèves



Vos délégués FO « carte scolaire » au CSA SD 13

PELONE-CARRIE Vannina : 07.81.69.89.38

NEFF Franck : 07.62.54.13.13

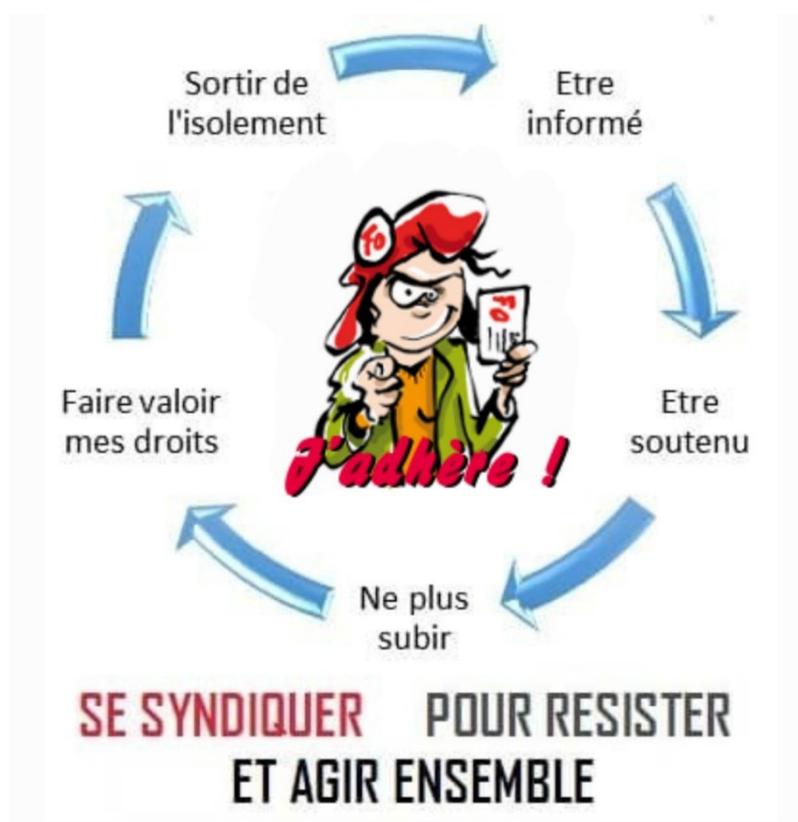
cartescolaire@snudifo13.org

Réforme des retraites, Carte scolaire 2023, Salaires et conditions de travail...

Il est urgent de nous réunir pour prendre position dans chaque école !

Préparons la grève interprofessionnelle jusqu'au retrait de la réforme Macron/Borne. Faire reculer le gouvernement

sur cette réforme serait un point d'appui pour toutes nos revendications, pour nos salaires, pour défendre nos conditions de travail et notre statut !



Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

**Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents :
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !**

Nous vous invitons donc à nous rejoindre pour cette année 2023.
Vous pouvez d'ores et déjà programmer vos virements,
prélèvements automatiques ou chèques.

[Téléchargez le bulletin 2023](#)

*L'adhésion est annuelle à compter du 1er janvier 2023
jusqu'au 31 décembre 2023. Vous recevrez un reçu fiscal en
janvier 2024 pour déduire 66% de la somme de vos impôts.*



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

